



© Lotharingia

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2023

Comité
Centre Val de Loire



SOMMAIRE

05 - 07

Edito
Organisation
Séminaire des élus

08 - 12

Nos travaux et engagements

- Formation Mixte Digitale (FMD) et classe virtuelle
- Accompagnement individualisé
- Bien-être animal et Certiphyto
- Partenariat avec le Service de Remplacement

13 - 17

Développer la formation

- Synthèse des appels d'offre spécifique
- Appel d'Offre Spécifique Création Valeur Ajoutée
- INNOVAGRI
- Communication Directe

18 - 21

Optimiser, sécuriser les financements

- L'activité formation
- Les chiffres par département



ÉDITO

Au plus près des défis, au plus près des agriculteurs...

Face aux multiples changements importants, les agriculteurs ont besoin d'acquérir des connaissances solides et d'être accompagnés techniquement et humainement pour être à même de prendre des décisions qui riment souvent avec "prise de risques".

Aussi, VIVEA a mis un point d'honneur à être au plus près des contributeurs et aider les organismes de formation à pouvoir offrir des prestations toujours plus adaptées aux besoins.

Pour ce faire, VIVEA a mis en place une communication directe pour accroître le taux de remplissage des sessions de formation. L'équipe technique et les élus du comité Centre Val de Loire étaient également présents à Innov-agri pour promouvoir la formation et être à l'écoute des besoins.

En 2023, VIVEA a accompagné les formateurs à la conception et à l'animation de classes virtuelles. Une quinzaine de formateurs a vécu l'expérience pour ensuite pouvoir l'utiliser dans leur structure.

A noter que la Région Centre Val de Loire est la première région de France en pourcentage heures stagiaires en formations mixtes digitales.

Une autre modalité a été mise en place en 2023 pour répondre aux attentes des agriculteurs : l'accompagnement individualisé.

En effet, nous encourageons à inclure dans les formations collectives, ce module d'accompagnement individualisé, que nous pensons précieux pour l'agriculteur car cela permet au stagiaire d'être accompagné sur une problématique qui est propre et de façon individuelle.

A ces modalités s'ajoutent deux nouveaux appels d'offres spécifiques qui ont été lancés sur deux sujets prégnants : l'accueil et la gestion de salariés, la transmission des exploitations. Et pour poursuivre à accompagner la transition agroécologique demandée, nos équipes travaillent sur la modulation intra parcellaire.

Nous vivons une époque de transition, difficile mais passionnante où nous devons nous réinventer.

VIVEA souhaite être force de proposition et est à votre écoute.

Anne-Gaëlle LESPAGNOL
Présidente Comité VIVEA Centre Val de Loire

ÉQUIPE POLITIQUE



Des organisations syndicales agricoles représentatives

FNSEA

Françoise BERTRAND

Edouard GUIBERT

Eric HARDY

Jeunes Agriculteurs

Grégory BEAUFORT

Clément MERCIER

Florian HUET

Confédération Paysanne

Laurence DESMAZIÈRES

Coordination Rurale

Hervé HAMMON

Organisations Agricoles à vocation générale

APCA

Louissette DAUBIGNARD

Soline LAGNEAU-CAMUS

Anne-Gaëlle LESPAGNOL, Présidente

CNMCCA

Vincent DOUSSET (Coop de France), vice
président

Pierre ROBIN (MSA)

Des Représentants départementaux

Annie ROCHOUX, INDRE

Anne-Lise ROSSIGNOL suppléante, INDRE-ET-LOIRE

Philippine ALLARD suppléante, LOIRET

François GERMAIN, LOIR ET CHER

Frédéric GOND, LOIRET

Séminaire élus de la délégation Ouest



Un rendez-vous constructif entre convivialité et enjeux majeurs

Pour rompre le rythme des activités quotidiennes, il est essentiel de prendre le temps de se poser, de réfléchir et d'échanger. C'est dans cette optique que les élus des 3 régions de la délégation ont souhaité organiser un séminaire. Après l'émergence du projet en novembre 2022, la définition des thématiques au printemps, le séminaire des élus de la délégation Ouest s'est tenu les 28 et 29 novembre 2023, au Relais de Misengrain à Noyant la Gravoyère. Un événement qui a réuni 16 élus autour de thématiques cruciales pour l'avenir de nos comités et de nos régions.

Objectifs clairs, ambitions partagées

Dès le départ, les objectifs du séminaire étaient clairs : se connaître, anticiper le renouvellement des comités, maîtriser les techniques de communication persuasives, et se projeter dans l'avenir de la formation professionnelle. Un programme dense, à l'image des enjeux qui nous attendent.

Échanges, partage et convivialité au menu

Le séminaire a débuté en douceur avec un café d'accueil, propice aux échanges informels et aux premières rencontres. Les présentations ont rapidement enchaîné, rythmées par l'enthousiasme des trois présidents.

Convaincre et renouveler : des thématiques cruciales

Cécile a animé la séance « persuader avec honnêteté ». Entre apports, exercices de mise en situation et réflexions sur nos actions futures, chacun a pu repartir avec une boîte à outils bien garnie pour convaincre ses futurs interlocuteurs.

Puis, Chrystelle et Morgane ont abordé le sujet du renouvellement des élus. Comment éviter les écueils, les pièges qui pourraient entraver notre action ? Des parades efficaces et des idées innovantes ont été évoquées, témoignant de la richesse de nos échanges.

Regards vers l'avenir : la formation professionnelle en lumière

Le lendemain matin, Mathieu BAUER nous a guidés à travers un panorama des innovations pédagogiques pour la formation professionnelle de demain. Les échanges ont permis d'identifier les innovations les plus prometteuses, ou audacieuses...

Évaluation constructive et perspectives prometteuses

Enfin, une évaluation franche mais constructive a clôturé notre séminaire. Entre points positifs relevés et pistes d'amélioration suggérées, chacun a pu exprimer librement son ressenti. Les propositions fusent déjà pour rendre nos futurs rendez-vous encore plus riches et dynamiques.

Conclusion : Ensemble vers de nouveaux horizons

En somme, ce Séminaire des élus de la délégation Ouest aura été le reflet de notre engagement commun pour l'avenir de nos comités et de nos régions. Entre convivialité, échanges fructueux et réflexions stratégiques, nous avons jeté les bases solides d'une collaboration renforcée et porteuse d'avenir.

NOS TRAVAUX ET ENGAGEMENTS

© Romolo Tavani

Formation Mixte Digitale et classe virtuelle



Accompagnement individualisé

Formations règlementaires



Certiphyto



Partenariat avec le Service de remplacement

FMD : COMMENT CONCEVOIR ET ANIMER UNE CLASSE VIRTUELLE ?

La COVID a contraint les organismes de formation à développer plus de formations mixtes digitales et en particulier sous le format de classes virtuelles.

L'évaluation réalisée en 2022 sur les accompagnements conduits en délégation ouest auprès des organismes de formation, a confirmé leur volonté d'être accompagnés sur cette thématique.

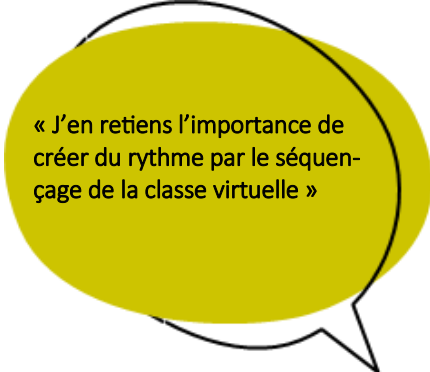
Accompagner les formateurs et responsables pédagogiques à animer et concevoir une classe virtuelle sous le format d'une classe virtuelle paraissait tout adapté.

4 grands principes ont guidé la construction de cet accompagnement :


- S'appliquer à nous-mêmes les éléments apportés,
- Proposer un format court, facilement reconductible,
- Faire des mises en situation opérationnelles pour les participants,
- Utiliser des outils simples et gratuits.

2 sessions différentes d'1h30 ont été proposées aux organismes de formation de la région Centre Val de Loire les 16 et 22 juin 2023, 8 participants pour chacune.


Des stagiaires ravis, satisfaits et un accompagnement qui a répondu à leurs attentes :



« J'en retiens l'importance de créer du rythme par le séquençage de la classe virtuelle »



« Je ne savais pas qu'il existait des outils permettant de créer de l'interaction entre les participants dans la plateforme de visio, c'est simple et efficace, je vais m'en inspirer »



« Plein d'astuces pour maintenir l'attention et favoriser l'interaction, merci ! »

Si vous souhaitez développer des classes virtuelles, nous pouvons vous accompagner, [n'hésitez pas à nous solliciter.](#)

Morgane HUSSON et Julien TUESTA, conseillers VIVEA



UN DÉPLOIEMENT RÉUSSI !

Depuis son lancement le 1^{er} janvier 2023, l'accompagnement individualisé a cohabité avec le transfert des acquis. Cette nouvelle modalité est déjà un succès en Délégation Ouest. Avec 107 formateurs référencés, 187 bénéficiaires, 26 demandes de financement et 14 organismes de formation mobilisés, la Délégation Ouest se hisse au premier rang dans la mise en place de cette nouvelle modalité individuelle.

Un parcours à forte valeur ajoutée

Personnaliser le parcours pédagogique pour renforcer son efficacité et son attractivité, tel est l'objectif de l'accompagnement individualisé.

Cette modalité s'inscrit dans un parcours de formation comprenant des temps de formation collective et un temps individualisé pour répondre à la problématique professionnelle de chaque stagiaire en lien avec la thématique de la formation.

Proposer l'accompagnement individualisé

Vos conseillers restent à votre disposition pour vous renseigner et vous accompagner dans la mise en œuvre de cette nouvelle modalité. Vous pouvez également consulter le [guide des modalités](#).

L'accompagnement individualisé a remplacé le transfert des acquis le 1^{er} janvier 2024.

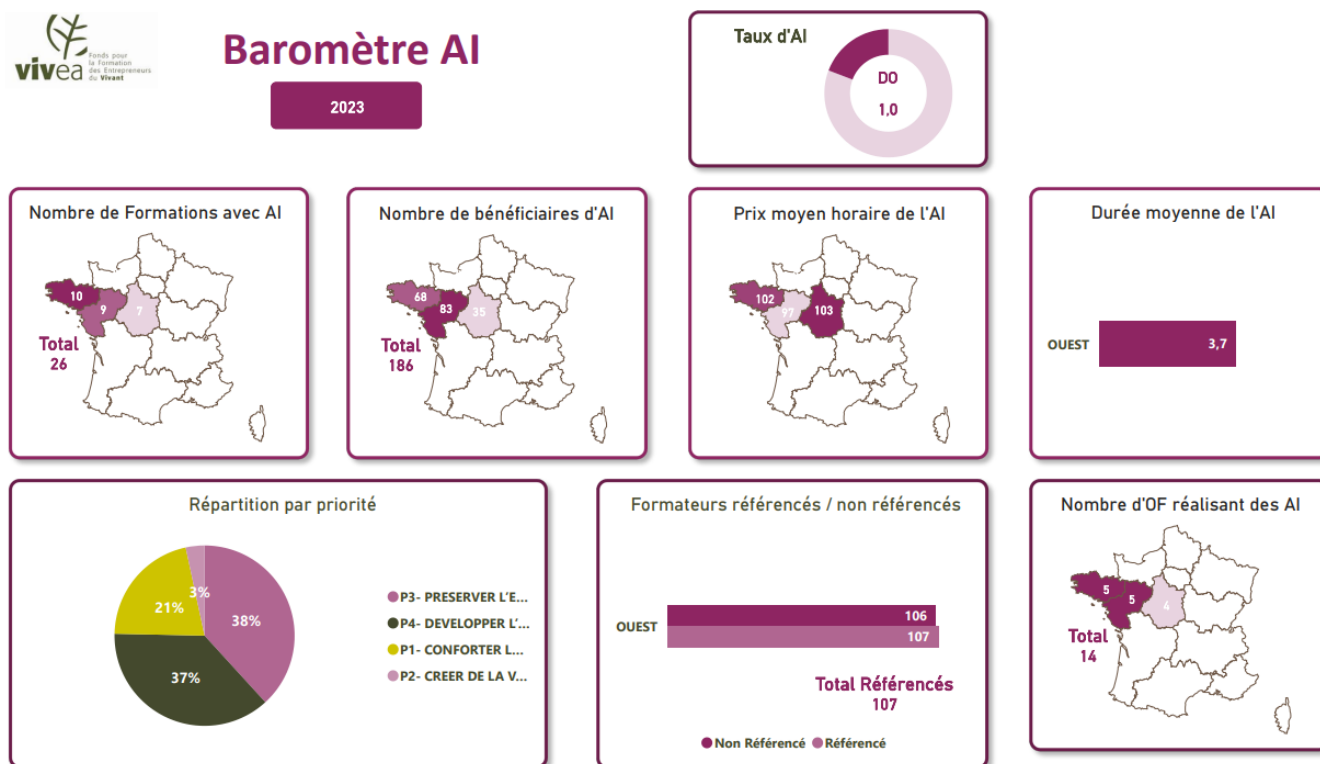


Tableau de bord Des formations Règlementaires

Baisse du renouvellement Certiphyto et hausse des formations bien-être animal.

Formations renouvellement Certiphyto

Les formations Renouvellement Certiphyto repartent à la hausse en 2023 dans les 3 régions de la délégation Ouest.

Nombre de stagiaires formations renouvellement Certiphyto de 7h

ANNÉE	Bretagne	Centre Val de Loire	Pays de la Loire
2019	248	84	295
2020	2188	2442	3054
2021	2800	2061	4236
2022	1575	579	1210
2023	1810	1007	1705

Formations labellisées Bien-être Animal

Dans les 3 régions de la délégation ouest, le taux d'accès aux formations labellisées bien-être animal est proche de 50% dans la filière volaille fin 2023.

Cette formation a aussi mobilisé des stagiaires dans les filières non soumises à l'obligation de désigner un référent bien-être animal.



	Centre Val de Loire		
	Contributeurs	Bénéficiaires	Taux d'accès
Culture et élevage associés	1 147	65	6%
Élevage d'autres animaux	654	17	3%
Élevage d'autres bovins et de buffles	741	32	4%
Élevage de vaches laitières	326	22	7%
Élevage de porcins	84	18	21%
Élevage de volailles	288	115	40%
Élevage d'ovins et de caprins	529	11	2%
Total pour filières élevage formées	4 090	280	7%

Véronique MONTABRIE, conseillère VIVEA

Partenariat Service de Remplacement



« Exercer son métier dans de bonnes conditions, faire évoluer son système d'exploitation, participer à la dynamique des territoires : **le remplacement accompagne l'agriculteur(trice) dans son quotidien.**

Pour ce faire, les Services de Remplacement ont des financements du fonds de développement agricole pour faciliter le remplacement des agriculteurs (trices) qui suivent une formation.

Dans ce cadre, pour 2023, **une aide de 75 € par jour de remplacement (7 heures)** est accordée à l'agriculteur(trice). Le remplacement peut se faire le jour de la formation ou postérieurement à celle-ci. Cette aide est cumulable avec le crédit d'impôt formation. »



Vous partez en formation Osez le remplacement !

Un remplacement adapté à vos besoins

- Un salarié est mis à votre disposition selon les compétences recherchées
- Le remplacement est possible le jour de la formation ou dans les 3 mois qui suivent

Une Aide au remplacement

Des aides au remplacement existent pour les agriculteurs (trices) qui suivent une formation professionnelle agricole. Elles permettent de financer le coût de la journée de remplacement :

- Une aide du fonds régional de développement agricole : 75 € par jour de remplacement (7 heures) avec proratisation de l'aide si remplacement <7 heures

Formalités

- Être adhérent au service de remplacement
- Fournir l'attestation de présence à la formation
- OU Fournir une attestation sur l'honneur (formulaire type à récupérer auprès de voservice de remplacement)

Avant la formation, contactez votre service de remplacement

SR 18 : 02 48 23 45 89
SR 28 : 06 38 86 10 24
SR 36 : 02 54 07 09 53
SR 37 : 02 47 25 21 79
SR 41 : 02 54 41 25 27
SR 45 : 02 38 71 91 30



En partenariat avec les services de remplacement, nous avons communiqué auprès de tous les organismes de formation et de tous les contributeurs de la région.

Communiquer sur ce dispositif facilite et encourage les agriculteurs à s'absenter de leur exploitation en toute sérénité pour participer à une formation.

Vous trouverez ci-joint le [flyer 2023](#) que nous vous invitons à transmettre avec vos bulletins d'inscription.

Nous vous remercions pour votre appui et restons à disposition pour tous renseignements complémentaires.

Julien TUESTA,
Conseiller VIVEA



DÉVELOPPER LA FORMATION

© ipuwadol

Synthèse des appels d'offre spécifique

Appel d'offre spécifique : création de valeur ajoutée



Salon INNOV-AGRI

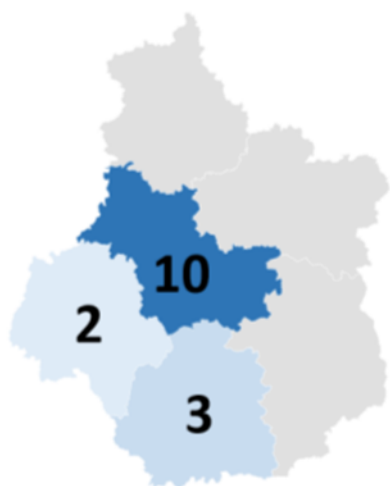
Communication Directe



Synthèse appels d'offres spécifiques

DONNÉES SUR LES DIFFÉRENTS APPELS D'OFFRES SPÉCIFIQUES

AOS Changement Climatique



© 123rf

AOS Création de Valeur



© akkash



AGIR POUR GÉNÉRER ET/OU CAPTER DE LA VALEUR POUR SON ENTREPRISE

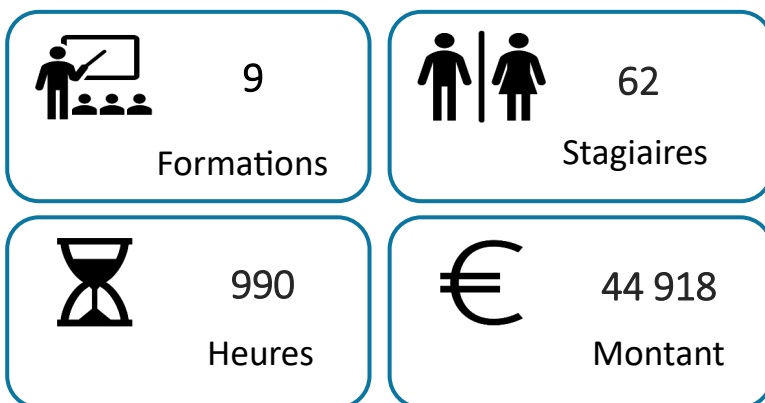
Après 3 années et au regard de l'enjeu toujours crucial, les élus du comité ont décidé de simplifier et prolonger d'une année supplémentaire cet appel d'offres spécifiques jusqu'au 31 décembre 2024.

Six organismes de formation se sont mobilisés sur le sujet mais seulement quatre ont vu leurs formations se réaliser. Avec un taux d'annulation des formations à 31%, la mobilisation des stagiaires reste difficile sur cette thématique stratégique.

Une simplification bien accueillie

Simplifier pour faciliter l'accès tout en permettant l'acquisition des compétences essentielles visées par l'appel d'offres, tel était l'objectif de la simplification déjà opérée en 2022. En 2023, l'appel d'offre a été de nouveau révisé. Les objectifs de formation ont été recentrés sur trois compétences essentielles pour un chef d'entreprise afin de les accompagner dans la recherche de la meilleure valorisation possible de leur outil de travail dans leur contexte. Le prix de prise en charge a également été revu à la hausse dans le cadre d'une harmonisation nationale.

Un bilan quantitatif 2020—2023 insatisfaisant



OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation doit permettre aux participants de :

- ▶ Connaître l'environnement de son entreprise (par exemple : les acteurs, son territoire, les évolutions du marché, des filières, des prix, des attentes clients, la concurrence, ...)
- ▶ Connaître les forces et faiblesses de son entreprise (par exemple : économiques, environnementales, ...)
- ▶ Identifier les opportunités d'évolution pour son entreprise en lien avec ses objectifs et valeurs.

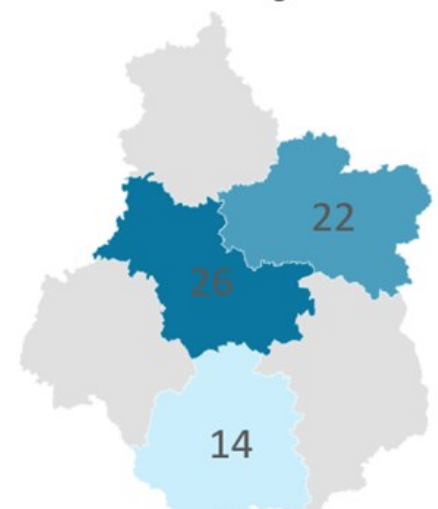
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Utiliser des outils permettant d'interroger le modèle économique de l'entreprise (exemple de la méthode CANVAS et de l'outil EMOFF/SWOT).

À RETENIR

- ▶ **Période de réalisation** : 01/01/2024 au 31/03/2025
- ▶ **Publics / région** : Contributeurs de la région Centre Val de Loire
- ▶ **Durée de la formation** : 14h
- ▶ **Prix d'achat plafond** : 60 € + PQF par hs
- ▶ **Prise en charge plafond** : 45 € + PQF par hs
- ▶ **Demande de financement** : en priorité 1 « conforter la position du chef d'entreprise » en cochant le projet « AOS création de valeur »

Nombre de stagiaires



Morgane HUSSON, conseillère VIVEA

VIVEA À INNOV-AGRI : UNE OPPORTUNITÉ DE RENCONTRE DES CONTRIBUTEURS ET PARTENAIRES

INNOV-AGRI | 5, 6 ET 7 SEPTEMBRE 2023
À OUTARVILLE (45)



Des rencontres fructueuses

Le salon INNOV-AGRI 2023 a été l'occasion pour VIVEA de renforcer ses liens avec divers acteurs du secteur agricole.

Les échanges avec les contributeurs ont permis de répondre à de nombreuses questions et fournir des informations détaillées sur les dispositifs de formation et de financement.

L'organisation d'un petit déjeuner avec les autres structures du village emploi, formation, installation, transmission (ANEFA, APECITA, OCAPIAT, PLURALIS) a permis d'identifier de nouvelles opportunités de collaboration.

Enfin, INNOV-AGRI, c'est également l'occasion d'aller rencontrer de nouveaux partenaires afin d'échanger sur leurs activités et la complémentarité possible avec la formation.

Prochaine édition 2025 en Centre Val de Loire

Cette édition d'INNOV-AGRI a confirmé l'importance de la présence de VIVEA pour accompagner les chefs d'entreprises agricoles dans l'acquisition de compétences par la formation afin de répondre aux défis actuels et futurs de l'agriculture.

Bien que la 29^{ème} édition du salon ait lieu à Ondes (31) en 2024, nous vous attendrons nombreux pour la 30^{ème} édition en 2025 en Centre Val de Loire.



Morgane HUSSON, conseillère VIVEA

La communication Directe



VIVEA INNOVE AVEC UNE COMMUNICATION DIRECTE VERS LES CHEFS D'ENTREPRISES AGRICOLES : UN SUCCÈS PROMETTEUR

En 2023, VIVEA a franchi une étape majeure dans sa stratégie de communication en mettant en place un dispositif de **communication directe** vers les chefs d'entreprises agricoles. Cette initiative, visant à renforcer notre lien avec les agriculteurs et à les informer sur les opportunités de formation, est très prometteuse.

Une campagne de communication ciblée et efficace

Dans le cadre de cette nouvelle stratégie, **62 424 mails** ont été envoyés en Centre Val de Loire aux chefs d'entreprises agricoles entre octobre 2023 et mars 2024. Ces mails ont été envoyés dans chacun des 6 départements après chaque session d'instruction. En moyenne, chaque agriculteur a reçu 5 mails différents tout au long de la campagne. Un mail présente entre 2 à 7 formations ciblées à venir dans le département.

Des indicateurs de performance encourageants

Les résultats de cette campagne de communication sont très positifs :

- **Un taux d'ouverture moyen de 49%** : près de la moitié des courriels envoyés ont été ouverts, témoignant de l'intérêt des destinataires pour les contenus proposés.
- **Un taux de clic de 2%** : ce taux, bien que modeste, indique que les destinataires ont activement interagi avec les courriels, en cliquant sur les liens pour en savoir plus sur les programmes de formation et VIVEA.

Des retours positifs des organismes de formation

Les retours des organismes de formation ont été très encourageants. Certains ont reçu des inscriptions à leurs formations via le lien de renvoi sur notre site internet. D'autres ont eu des appels téléphoniques de contributeurs manifestant leur intérêt pour leurs programmes de formation.

Les avantages de la communication directe

Cette initiative de communication directe a permis de :

- **Renforcer la proximité avec les chefs d'entreprises agricoles** : en les tenant informés de manière régulière et ciblée, nous avons pu renforcer la relation de confiance et encourager le départ en formation.
- **Augmenter la visibilité des offres de formation** : en touchant directement les chefs d'entreprises agricoles, nous avons pu appuyer les organismes de formation pour mieux mobiliser en formation.



62 424 mails envoyés



Taux d'ouverture moyen : 49%



Taux de clic moyen : 2%



Des retours très positifs des organismes de formation

Perspectives pour l'avenir

Fort de ces premiers succès, nous entendons poursuivre et développer cette communication directe pour la prochaine saison 2024/2025.

L'objectif étant de continuer à accompagner les chefs d'entreprises agricoles de manière proactive et personnalisée dans leur parcours de formation.

Nous restons à votre écoute, vos retours sont essentiels pour nous permettre d'améliorer continuellement nos services et de répondre au mieux à vos attentes.

Morgane HUSSON, conseillère VIVEA

OPTIMISER, SÉCURISER LES FINANCEMENTS



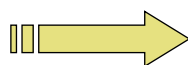
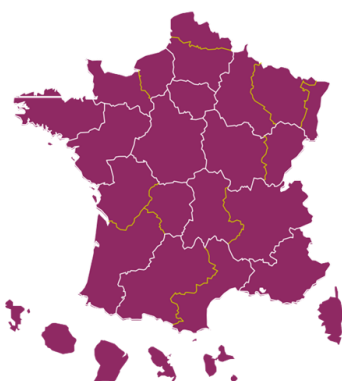
© New Africa

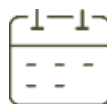
L'activité formation



62 399 heures/
stagiaires financées

Les chiffres par département



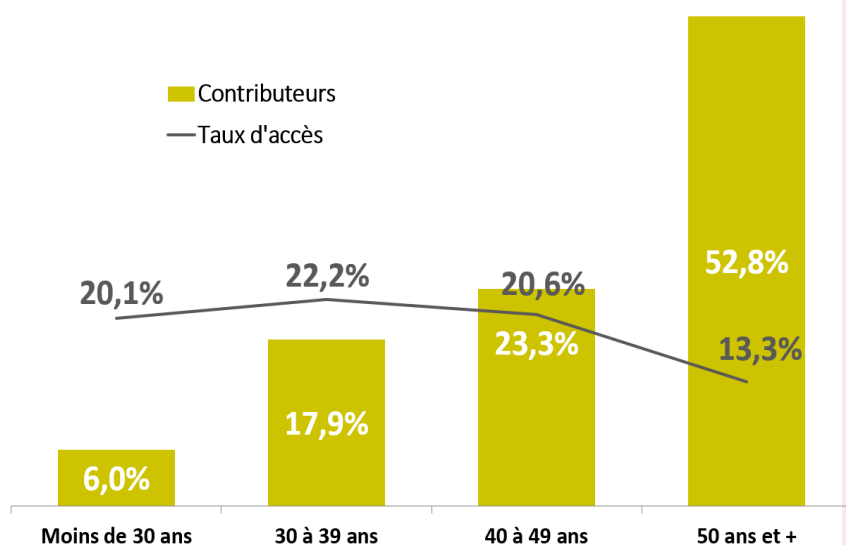


L'ACTIVITÉ FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES

	Hommes	Femmes	Total
Nombre de contributeurs / contributrices	16 615	5 657	22 272
dont chef-fe-s d'exploitation	15 515	4 458	19 973
dont membres de la famille	191	690	881
dont aides familiaux	82	22	104
dont cotisants de solidarité	827	487	1314

Nombre de bénéficiaires (contributeur ayant suivi au moins une formation)	3 001	881	3 882
Taux d'accès à la formation	18,1 %	15,6 %	17,4 %
Nombre de stagiaires financés	4 019	1 324	5 343
Nombre d'heures/stagiaire financées	44 177	18 222	62 399

Répartition et taux d'accès des contributeurs-trices par tranche d'âge



Le volume d'activité est en hausse de 12% (+6 839 heures stagiaires) par rapport à 2021.

Le nombre de bénéficiaires augmente également significativement (+295 stagiaires).

Le taux d'accès à la formation est de 17.4% contre 15.8% en 2022. Malgré la progression, le taux d'accès reste inférieur au niveau national de 21.7%.

Les taux d'accès sont assez homogènes en fonction de l'âge des contributeurs, à l'exception des plus de 50 ans qui sont beaucoup plus nombreux (52.8% des contributeurs) et qui se forment nettement moins (13.3%).

Les chiffres clés 2023



LES FINANCEMENTS VIVEA

Nombre de dossiers réalisés	784
Durée moyenne en heures (formations collectives)	12 heures
Prix moyen achat formation à l'heure stagiaire (formations collectives)	29,4 €
Nombre moyen de stagiaires (formations collectives)	7,2 stagiaires
Montant total financé (VIVEA et cofinancement)	1 619 K€

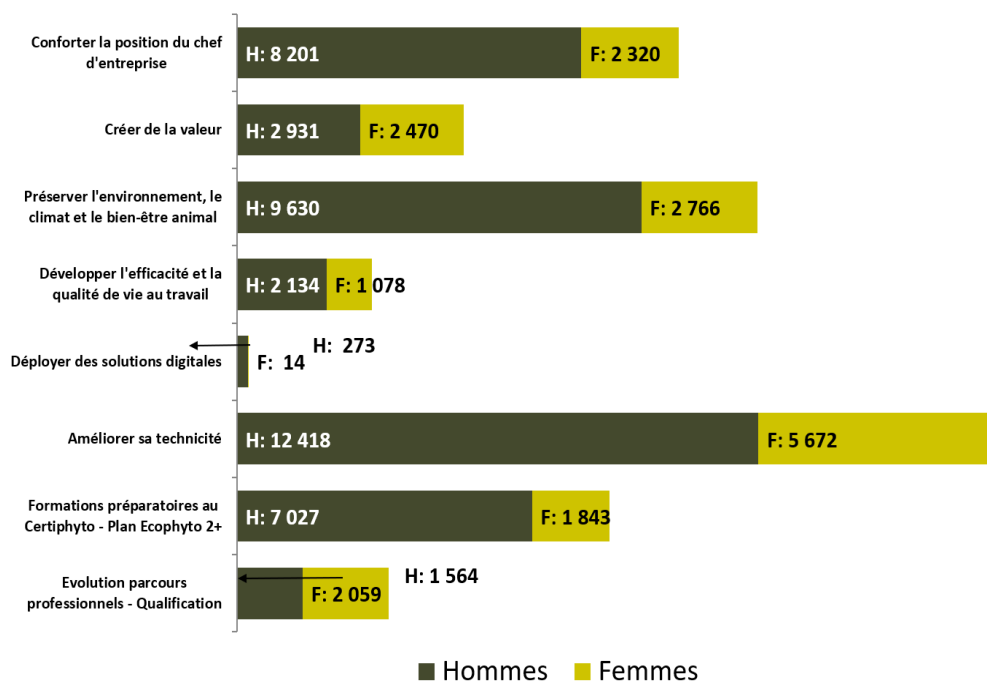
Le nombre de dossiers financés est en augmentation par rapport à l'an dernier (+36).

La durée moyenne et le prix moyen ont augmenté par rapport à l'année dernière (11.5h durée moyenne en 2022 et un prix moyen de 27.8 €).

Le nombre moyen de stagiaires a également augmenté de 6.9 à 7.2.

Le montant total financé est en nette hausse puisqu'il passe de 1 403 000 à 1 619 000 euros.

Nombre d'heures /stagiaires selon les thématiques du Plan Stratégique Triennal



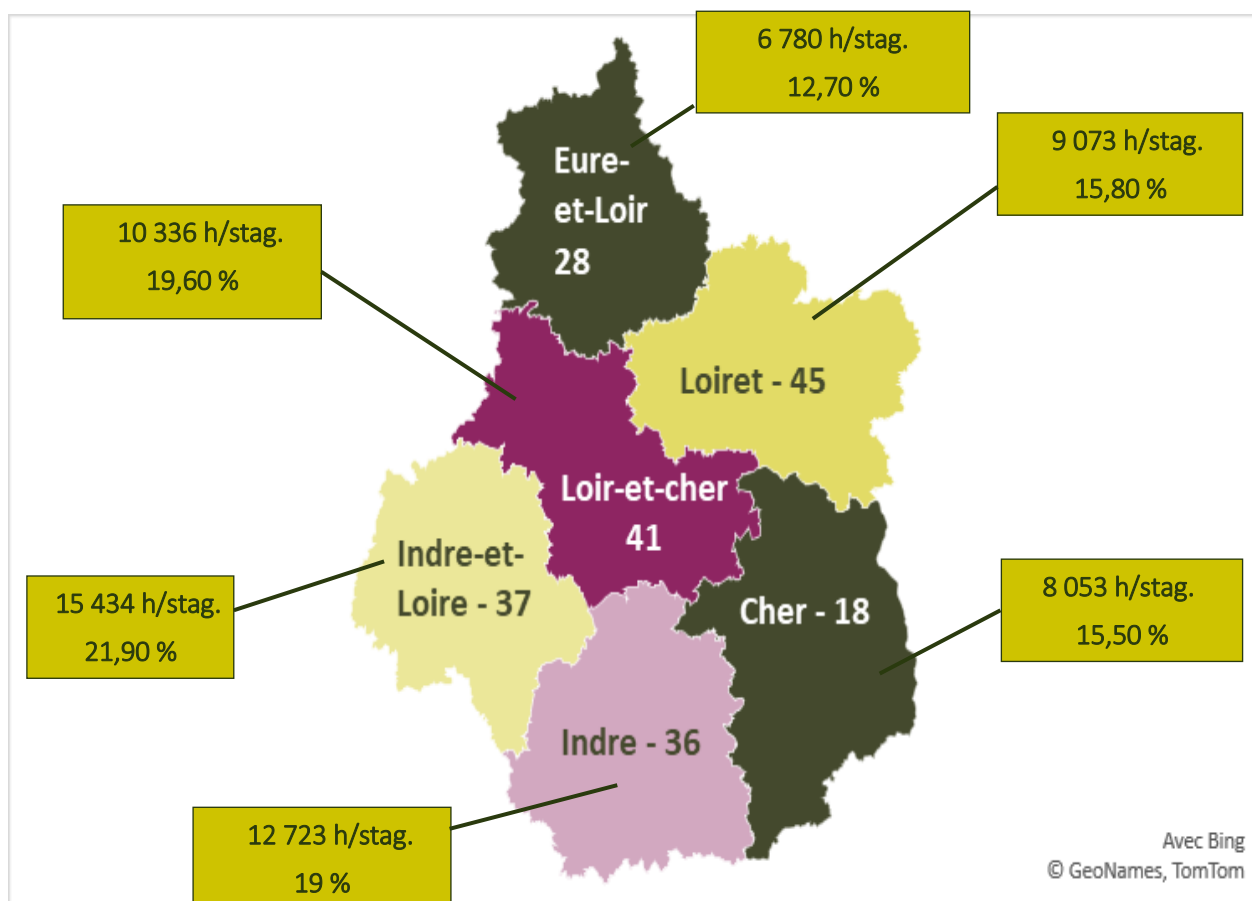
La répartition des heures de formation selon les thématiques du Plan Stratégique Triennal (PST) reste stable avec toujours les formations à caractère technique qui continuent d'attirer le plus les agriculteurs.

Les 3 priorités qui ont le plus progressé en proportion sont « créer de la valeur » (+35%), « évolution du parcours professionnel » (+50%) et « développer l'efficacité et la qualité de vie au travail » (+84%).

Les premières formations ont été réalisées dans la priorité « développer des solutions digitales ».



HEURES/STAGIAIRES ET TAUX D'ACCÈS PAR DÉPARTEMENT



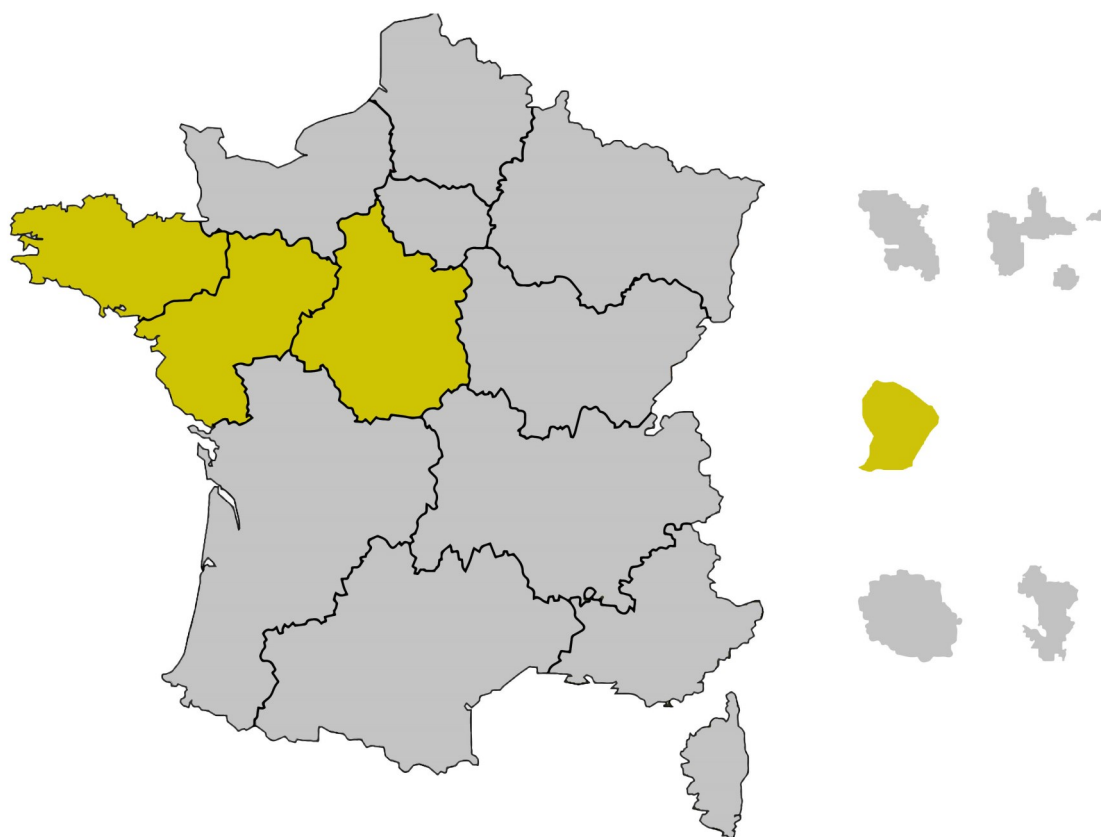
Les évolutions les plus marquantes sont la nette progression du Loiret et de l'Indre et Loire, tant sur la volume d'activité globale (respectivement + 42% et +40%) que sur les taux d'accès (de 12% en 2022 à 15.8% en 2023 pour le Loiret et de 16.2% à 21.9% pour l'Indre et Loire).

L'Indre et le Loir et cher sont globalement stables alors que l'Eure et Loir et le Cher sont en légère baisse en volume d'activité.



VOS CONTACTS

vivea



OUEST et GUYANE

9 rue André Brouard
49100 Angers
02 41 21 11 34
contactouest@vivea.fr

SIÈGE

81 boulevard Berthier
75017 Paris
01 56 33 29 00
contactsiege@vivea.fr



SIREN 440 656 247

Directrice de publication : Bernadette VERDIER

Rédacteurs : Morgane HUSSON, Julien TUESTA

Mise en page : Magalie LECOINTRE

www.vivea.fr

